

SSIAP 3 : Module complémentaire DUT HSE - Option protection des populations - Sécurité civile

Un module complémentaire pour les titulaire d'un DUT HSE - option protection des populations - sécurité civile

Inter
550€ HT
Par personne

Intra
Sur devis
Nous contacter

Les modalités de formation continue

Public :	Les personne titulaire du DUT » HSE option protection des populations - sécurité civile »et souhaitant obtenir la qualification de Chef de service de sécurité incendie pour exercer au sein d'un ERP ou IGH.
Durée :	24 heures, 4 jours
Lieu :	Interfor - Amiens
Prochaines sessions :	Nous contacter - réponse sous 48h.

Objectifs

Objectif 1 Mettre en œuvre la conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie

Objectif 2 Gérer le personnel et les moyens du service Gérer le budget du service et les différents types de contrats de maintenance des installations de sécurité

Objectif 3 Connaître et mettre à jour les documents administratifs Connaître les principales notions du code civil et du code pénal

Programme

Séquence 1 : Le feu et ses conséquences.

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Méthode d'extinction
- Protection individuelle

Séquence 2 : Le management d'une équipe de sécurité.

ORGANISER LE SERVICE :

- Gestion du personnel et des moyens du service
- Le personnel intégré, externalisé et mixte
- Le recrutement, les missions, l'équipement, la documentation, la planification, ...

NOTION DE DROIT CIVIL ET PENAL :

- Délégation de pouvoir
- Responsabilité

Séquence 3 : Le budget du service sécurité.

SUIVI BUDGETAIRE DU SERVICE :

- Budget prévisionnel, budget d'exécution
- Plan du budget et suivi des dépenses

FONCTION ACHAT :

- Savoir procéder à des achats courants
- Procéder à la passation de marchés (Appel d'offre, Cahiers de clauses techniques et administratives, ...)

FONCTION MAINTENANCE...

Lire la suite sur le site



Modalités et pré-requis de la formation

1 Certification de la formation

Diplôme reconnu d'état par le ministère de l'intérieur et certification inscrite au répertoire spécifique.

2 Pré-requis et validation des pré-réquis

- Brevet SST de moins de 2 ans.
- Être titulaire du DUT » HSE : option protection des populations - sécurité civile ».
- Valider les aptitudes auprès d'un médecin (bilan cardiaque recommandé pour les + de 45 ans)
- Habilitation électrique nécessaire (Art. 3 annexe 1 - Arrêté du 02/05/2005 modifié)

3 Moyens pédagogiques

- Rappel et apport de connaissances théoriques
- Participation active des apprenants lors de mise en situation

4 Délai d'accès

- Sous réserve de place disponible sur la session et avec un dossier complet, l'entrée en formation peut se faire sous 48h.
- **Attention**, via le CPF des délais incompressibles sont appliqués, l'administration du dossier étant gérée par la plateforme Mon compte formation.

5 Modalités d'évaluation de la formation

Apport de connaissances théoriques et mises en situation

6 Accessibilité aux personnes en difficultés ou en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout projet de formation l'équipe Interfor vous accompagne, plus d'infos sur :

Quels métiers après cette formation?

- Chef de Service Incendie (CSI)
- Confirmé : +5 ans d'expérience
- Salaire débutant : 2500€Centres d'intérêt : Conseiller et aider les autres, être en contact avec du public et des clients.source : CIDJ

Quelle spécialisation choisir après cette formation?

- Habilitation électrique H0-BS-BE Manoeuvre
- Titre à finalité professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité
- Recyclage SSIAP 3

Comment financer ma formation?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe)

Fiche RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5643/>

Date de dernière à jour : 29/03/2024

